

## 8.1.18 Chine: un Tibétain jugé pour avoir défendu l'usage de sa langue

Par Le Figaro.fr avec AFP

Mis à jour le 04/01/2018 à 14h50 | Publié le 04/01/2018 à 13h34

Le procès d'un Tibétain ayant mené campagne auprès des médias et de la justice pour préserver sa langue régionale a débuté aujourd'hui en Chine: ce trentenaire est jugé pour "incitation au séparatisme".

Tashi Wangchuk a fait l'objet fin 2015 d'un mini-documentaire du quotidien américain New York Times. Cette vidéo de neuf minutes relate son voyage vers la capitale chinoise Pékin, où il tente de sensibiliser les autorités à ce qu'il présente comme un déficit d'enseignement du tibétain dans les écoles locales. L'homme est jugé par le Tribunal populaire intermédiaire de Yushu, sa ville d'origine située dans le Qinghai (nord-ouest), une province peuplée de nombreux Tibétains.

Tashi Wangchuk a plaidé non coupable. Aucun jugement n'a été rendu aujourd'hui, mais la quasi-totalité des procès en Chine, notamment ceux abordant des questions sensibles, s'achèvent sur un verdict de culpabilité. "Il ne pense pas avoir incité au séparatisme. Il veut juste renforcer l'éducation en langue tibétaine", a indiqué à l'AFP son avocat Liang Xiaojun. Tashi Wangchuk est détenu à Yushu depuis janvier 2016. Il avait été interpellé peu de temps après la parution du reportage du New York Times.

Selon son avocat, le documentaire est "la preuve la plus importante" utilisée par l'accusation. Dans cette vidéo, le militant se plaint notamment d'un "massacre systématique" de la culture tibétaine. "En politique, quand une nation veut éliminer une autre nation, elle doit d'abord éliminer sa langue et son écriture", renchérit-il. Tashi Wangchuk souligne cependant tout au long du reportage qu'il souhaite plaider sa cause dans le cadre de la loi.

La Chine est intervenue militairement au Tibet en 1950, après quatre décennies d'indépendance de facto du "toit du monde" consécutive à la chute de l'Empire chinois. Pékin assure avoir apporté à la région de meilleures conditions de vie. Mais de nombreux Tibétains accusent le gouvernement de répression religieuse et culturelle, et dénoncent l'arrivée dans les zones peuplées de Tibétains de migrants venus d'autres régions de Chine. La constitution chinoise garantit en théorie la liberté d'expression. En pratique, le Parti communiste au pouvoir se méfie de toute opinion pouvant menacer son autorité.